

Les 100 ans du phare de la Jument

1911-2011 : le phare de la Jument fêtera son centenaire et le phare d'Ar Men ses 130 ans !

Un siècle et plus de défi quotidien aux grosses houles du large... Un siècle de vent et d'embruns salés avec son lot d'événements, de guerres et de vagues scélérates. Pas mal pour ces oeuvres nées de la ténacité et du génie humain à propos desquelles certains fâcheux tout empreints de leur fatuité expliquaient il y a peu de temps urbi et orbi qu'elles n'avaient été construites que pour cent ans...

Mais il y eut les hommes, leurs hommes, les gardiens de phares attentionnés qui pendant toutes ces années briaient les bronzes des lanternes, le cristal des optiques, peignèrent intérieurs et extérieurs juchés sur une nacelle à vingt mètres au dessus du vide sous le regard des cormorans et des crêtes de houle. Une main pour toi une main pour le pinceau ! Ils furent les gardiens de ce patrimoine qui nous échoit.

Pour toutes ces raisons nous voulons fêter les phares en mer. Pour attirer l'attention sur la nécessité urgente de les entretenir et de les sauvegarder. Pour que le public sache que s'ils disparaissent ils ne seront jamais reconstruits et que dans ce cas le patrimoine des phares ne sera plus le même.

En mars 2010, la Société Nationale pour le Patrimoine des Phares et Balises lançait le projet de fêter les phares en mer. La SNPB prévoyait l'organisation d'un fest-noz avec concert suivi d'un feu d'artifice tiré en mer près de la Jument puis allumage du phare et concert de sa corne de brume, tout ceci au lieu-dit Pors Doun, au sud de l'île face au phare. Le lendemain dimanche était celui de la fête nautique autour du phare de la Jument, avec la présence du Belem, de quelques autres navires souhaités tels que l'Armorique et l'Abeille Bourbon, la SNSM et aussi des plaisanciers habitués à cette zone : bénédiction, jeté de fleurs, concert de sirènes, etc.

Il fut décidé d'organiser une réunion des

différentes parties à Brest en février dernier pour étudier avec l'ensemble des intervenants la faisabilité de l'opération et son financement. Dès les premières interventions notre projet a été la cible d'une argumentation destinée à le rendre irréalisable. Il serait trop long de rapporter ici les trois heures de cette réunion qui fut un festival de la gouvernance de la pensée sécuritaire et du "terrorisme écologique".

Selon le Parc Régional d'Armorique, le Conservatoire du Littoral et le Parc Marin d'Iroise, le projet d'installer le fest-noz sur la lande de Pors-Doun est incompatible avec la protection de l'environnement. Pas moins de quatre études d'impact préalables doivent être faites (Parc Régional, Natura 2000, Conservatoire, Parc Marin) pour obtenir au final soit une interdiction – cas le plus envisageable – soit au mieux un cahier des charges de recommandations à appliquer par l'organisateur. À noter aussi que dans tous les cas la manifestation ne saurait avoir lieu si un seul de ces organismes s'y opposait...

L'organisation d'un feu d'artifice dans les eaux de la Jument risque, selon eux, de déranger la faune de la côte et des îlots. Bien que le feu d'artifice prévu dure un quart d'heure environ et que le prochain à cet endroit n'ait lieu que dans cent ans... si le phare est encore debout, ce qui n'est pas sûr, le Cross-Corsen a refusé une telle initiative ainsi que la présence de plaisanciers dans les eaux de la Jument, « véritables dangers potentiels au regard de la sécurité en mer »... Au final, selon le Cross-Corsen « moins il y a de navires sur l'eau moins le Cross a de problèmes de sécurité ».

Le Parc Marin a indiqué que la présence de plusieurs bateaux à moteur constituerait une atteinte à l'environnement. Il a même émis le souhait qu'un jour seuls les bateaux à moteur agréés par lui soient autorisés à naviguer dans les eaux de l'Iroise...

Quant à l'indispensable nerf de la guerre, cet aspect fut fort court en développements pour cause d'asthénie générale... La SNPB a obtenu

l'aide de plusieurs partenaires mais le budget est loin d'être bouclé. Elle fera donc appel à la générosité de ceux qui soutiennent son action sous forme de dons défiscalisés et de tombola (voir sur le site).

On l'aura compris, la SNPB ne pouvait moins faire que de retirer son projet à terre prévu à Ouessant, par ailleurs totalement ignoré par cette commune, pourtant informée de nombreuses fois mais sans retour et invitée à cette réunion mais absente. Quant à la manifestation maritime, réduite à peau de chagrin et sans public ou presque, la SNPB y sera présente, mais comme participant, grâce à son partenariat avec la Fondation Belem, la SNPB ayant prévu d'inviter à bord du grand voilier quelques anciens gardiens de phares.

Ce qui est arrivé à notre programme est significativement révélateur du syndrome d'empêchement qui affecte désormais le devenir des projets issus de la société civile alors qu'ils impliquent des territoires côtiers et maritimes de notre pays, qui autrefois libres et publics sont désormais quasi ou totalement interdits aux citoyens par le truchement d'un millefeuille d'organismes qui engendrent réglementations et contrôles administratifs stricts et inhibants.

Cependant, forte de ses soutiens et des contacts déjà engagés, la détermination de la SNPB reste complète pour célébrer les phares en mer. Nous préparons un nouveau programme pour le samedi sur le continent. Les détails et demandes seront accessibles sur notre site (www.pharesetbalises.org). Vous êtes tous invités. Nous serons face aux phares en mer qui nous rassembleront (Le Conquet est un des ports retenus). Si cela vous tente d'y participer ou d'apporter votre concours d'une manière ou d'une autre (les bonnes volontés sont appréciées !), faites-vous connaître sans tarder par mail (contact@pharesetbalises.org).

Marc Pointud
Président de la SNPB

